

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05541

Numéro SIREN : 821 803 731

Nom ou dénomination : DROGUERIE OULLINS

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/029996



DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/029996**
n°de gestion : **2016B05541**
n°SIREN : **821 803 731 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

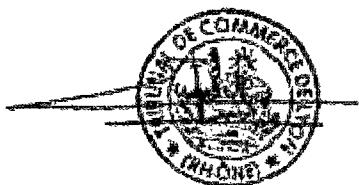
DROGUERIE OULLINS - Société à responsabilité limitée
140 Grande Rue 69600 Oullins -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

5516584

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5516584

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SART DROGUERIE OULLINS

Néant *

Adresse de l'entreprise 140 Grande Rue

69600 OULLINS

Numéro SIRET * 8 2 1 8 0 3 7 3 1 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 8	
	ACTIF	Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	2 400	016	2 400	
	Immobilisations corporelles *	028	42 067	030	14 365	27 702
	Immobilisations financières * (1)	040	4 000	042		4 000
	Total I (5)	044	48 467	048	16 765	31 702
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	157 386	062		127 005
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	12 406	070	12 406
	Autres * (3)	072	10 148	074	10 148	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	55 432	086		59 146	
Charges constatées d'avance *	092	15 088	094		15 088	
Total II	096	250 460	098		235 252	
	Total général (I+II)	110	298 927	112	16 765	
				282 162	270 686	
CAPITAUX PROPRES	PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
	Capital social ou individuel *		120	8 000	8 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	800	800	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131)	39 613	31 374	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	35 918	8 238	
	Provisions réglementées		140			
	Total I	142		84 331	48 413	
	Provisions pour risques et charges		154			
	Emprunts et dettes assimilées		156	68 048	98 213	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	76 529	74 224	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169)	53 254	49 836	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III	176		197 831	222 274	
	Total général (I + II + III)	180		282 162	270 686	
DETTE (4)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an 195	37 902	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	182 731	
RENOVIS	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Page 18

Formulaire obligatoire (article 302 Septies Annexe du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise	SARL DROGUERIE OUTILS			Néant	*		
			Exercice N-1 clos le 31/12/2019	Exercice N-2 clos le 31/12/2018					
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION									
Ventes de marchandises *	dont export et livraisons	209	210	525 268	483 862				
Production vendue	biens intracommunautaires	215	214						
	services *	217	218	103	188				
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222						
Production immobilisée *			224						
Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230	2 853	4 098				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	528 224	488 147			
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	287 709	261 482				
Variation de stock (marchandises) *			236	(30 381)	(4 074)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	109 716	115 142				
Impôts, taxes et versements assimilés (CFE et CVAE *)	dont taxe professionnelle	243	244	4 017	4 163				
Rémunérations du personnel *			250	93 804	80 652				
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	16 226	17 010				
Dotations aux amortissements *			254	4 463	4 368				
Dotations aux provisions			256						
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	204	128				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	485 757	478 871			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	42 467	9 276			
Produits financiers (III)				280	984	789			
Produits exceptionnels (IV)				290	522				
Charges financières (V)				294	969	1 198			
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300						
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D)	348							
Impôts sur les bénéfices *			306	7 086	629				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	35 918	8 238			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	35 918	314			
CHARGES D'EXPLOITATION									
Réintérégations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
Provisions non déductibles *			322						
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	7 086					
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330					
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Déductions									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
Entreprise nouvelle (44 sixties)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones restructuring et de défense (44 terciles)	127				
Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sixties A)	989	Bassins d'emploi et terrains (art. 44 quindecies)	991				
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédit due au report en arrêté du déficit	346				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				Zone de développement prioritaire (44 septies)	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	43 004		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	43 004		
Défaut Group									
Dossier N° 221940 en Euros.	Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable				COMPTALYS				

DROGUERIE OULLINS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 140, Grande Rue - 69600 OULLINS
821 803 731 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020
REPORTÉE AU 9 SEPTEMBRE 2020

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société d'une durée normale de 12 mois fut satisfaisante en terme de chiffre d'affaires qu'il a progressé de plus de 8,5% tout comme tous nos résultats comptables cependant que le volume d'activité fut un peu en deçà de nos prévisions.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler sinon que depuis le début d'année 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS. Ce virus circule activement dans un grand nombre de pays, ce qui conduit les autorités gouvernementales à prendre des mesures restrictives. Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, notre société a privilégié la santé de ses collaborateurs et a veillé à respecter les mesures restrictives en vigueur.

L'épidémie de Covid-19 aura un impact sur les activités de la société cependant qu'à ce jour un tel impact n'est pas possible à quantifier la mesure où il dépend de multiples facteurs, et notamment de l'étendue et de la durée de l'épidémie, des mesures de prévention et d'accompagnement décidées par notre gouvernements, des conditions d'éligibilité des collaborateurs au chômage partiel, de la durée d'interruption de l'activité, ainsi que de nos fournisseurs et prestataires.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 sont toujours d'augmenter notre chiffre d'affaires de manière à pérenniser cette situation et s'inscrire dans une démarche de croissance, cependant que cet exercice démarre dans un contexte particulièrement volatile et incertain en raison de la persistance du COVID19. Notre priorité de garantir la santé et sécurité de nos salariés de nos clients et nous apportons une attention particulière à la gestion des risques en organisant des dispositifs d'information et de surveillance en temps réel et, pour assurer une continuité de l'activité des différents services nous avons amélioré livraison et le télétravail.

Informations générales

- Nous n'avons aucune filiale, ni participation dans d'autre société, nous n'avons aucune société contrôlée, ni pris de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France.
- Sur les participations réciproques et l'autocontrôle :
 - Participations détenues dans le capital par des sociétés contrôlées : NEANT;
 - Aliénation d'actions ayant pour effet de mettre fin aux participations croisées : NEANT.
- Sur les opérations relatives à des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés : NEANT.
- Sur l'actionnariat salarié : NEANT.
- La Société n'a pas fait l'objet d'une condamnation pécuniaire pour pratique anticoncurrentielle.
- Etat des cautionnements, avals, garanties données par la société : NEANT.
- Etat des sûretés consenties : NEANT.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de notre premier exercice social clos le 31 décembre 2019, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 525 371,34 euros contre 484 049,84 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 8,54 %, et non produits d'exploitation se sont élevés à 528 224,30 euros après prise en compte de transfert de charges pour 2839,20 euros et de produits divers de gestion courante pour 13,76 euros.

Le montant des achats de marchandises s'est élevé à 287 708,59 euros contre 261 480,67 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 10,03 % alors que nous avons constaté une variation de ces mêmes stocks de marchandises pour un montant de - 30 381,28 euros contre un montant de 4073,62 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 109 715,66 euros contre 115 142,40 euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 4,71 %. Les principaux postes de charges ont été maintenus et ce fut principalement le montant des annonces et insertions qui a diminué. Il vous est remis avec les convocations le détail du compte de résultat sur lequel est également détaillé, poste par poste ces autres charges auquel nous vous renvoyons. Une lecture de celui-ci vous en sera faite préalablement aux votations.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4017,33 euros contre 4163,17 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des traitements et salaires s'élève à 93 803,54 euros contre 80 652,17 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 16,31 % alors que celui des charges sociales s'élève à 16 226,18 euros contre 17 009,75 euros pour l'exercice précédent. L'effectif salarié moyen s'élève à 4 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4463,06 euros contre 4368,13 euros pour l'exercice précédent soient une augmentation de 2,17 %.

Le montant des autres charges s'élève à 204,01 euros lié à une perte sur créances irrécouvrables.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 485 757,09 euros contre 478 871,43 euros pour l'exercice précédent soient une variation à la hausse de 1,44 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 42 467,21 euros contre 9275,96 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 14,71 euros (- 408,65 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 42 480,92 euros contre 8867,31 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 522,33 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 7 086,00 euros contre 629,00 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 35 918,25 euros contre 8 238,31 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 282 161,79 euros contre 270 686,06 euros pour l'exercice précédent sur une augmentation de 4,24 %.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 35 918,25 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : 35 918,25 euros

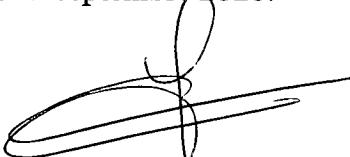
Distribution à titre de dividendes aux associés d'une somme brute : 20 000,00 euros
Soit 200,00 euros par part sociale en pleine propriété
Ou encore 153,85 euros avec les parts sociales en industrie

Le solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : 15 918,25 euros

Cet entier solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'un montant de 15 918,25 euros est affecté en totalité au compte "autres réserves" déjà créditeur d'une somme de 39 612,50 euros, et qui du fait de cette affectation ressort à 55 530,75 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 64 330,75 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué à partir du 21 septembre 2020.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

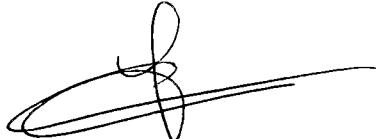
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à OULLINS
Le 8 juin 2020
LA GERANCE



DROGUERIE OULLINS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 140, Grande Rue - 69600 OULLINS
821 803 731 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020
REPORTÉE LE 9 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 35 918,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :	35 918,25 euros
Distribution à titre de dividendes aux associés d'une somme brute :	20 000,00 euros
Soit 200,00 euros par part sociale en pleine propriété	
Ou encore 153,85 euros en ce compris les parts sociales en industrie	

Le solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : 15 918,25 euros

Cet entier solde du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'un montant de 15 918,25 euros est affecté en totalité au compte "autres réserves" déjà créditeur d'une somme de 39 612,50 euros, et qui du fait de cette affectation ressort à 55 530,75 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 64 330,75 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à partir du 21 septembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non

libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "La Gérance", positioned below the certification text.